

MFR

100

FANZINE REALISE PAR LES ELEVES
DE SECONDE DE LA MFR D'ETAMPES

ARTICLES

04

Paysagiste c'est : « procurer du bonheur aux gens »

08

« Avec le Covid, les personnes âgées se sont repliées sur elles-mêmes »

12

Entraîneur de foot c'est « faire vivre aux gens des moments inoubliables ! »

14

« Chaque moto correspond à une personne, comme des âmes sœurs »

18

« Les adultes doivent aider les jeunes victimes de harcèlement »

20

« On a mis trois jours à traverser la mer, mais je n'avais pas le choix »

24

« Avorter est une décision difficile à prendre »

26

« 90 % des victimes de viols connaissent leurs agresseurs »

30

En arrivant au pays, on me l'a présenté en me disant « Voilà, ça va être ton mari »

34

« Un jour mon père m'a dit que j'allais me marier »

PHOTOS

06, 07

A la rencontre des commerçants

10, 11

J'aime...j'aime pas...

16, 17, 22, 23, 29

Portraits et objets

33

Libérez les objectifs !

36

Making off

Dans un parc arboré du sud de l'Essonne, aux confins du Loiret, la Maison Familiale Rurale, que personne ici n'appelle comme ça, semble plantée là, près du ruisseau et entre les arbres. Élèves et enseignant.es préféreront la nommer « MFR ».

On y forme des jeunes, à partir de la 4ème et de la 3ème, des CAP jardinier paysagiste ; des secondes NJPF (Nature, Jardins, paysage et forêt) et SAPAT (Services aux personnes et aux territoires) ; des Bac Pro SAPAT et bac Pro AP (Aménagements paysagers).

Pendant une semaine, les élèves de seconde SAPAT et NJPF se sont initiés au journalisme à l'écrit et à la photographie avec le collectif Chronos&Kairos. Sortir le nez des cours, aller à la rencontre de l'autre enregistreur et appareil photo en main, proposer des sujets, capter des univers... pendant une semaine toutes et tous se sont confronté-es à l'exercice journalistique et à la photographie.

Vous trouverez dans les pages de ce livret le résultat du travail mené par la classe de seconde durant ces quelques jours, en dehors des cours, dans les locaux de la médiathèque d'Étampes :

Reportages menés par les élèves auprès de professionnels et particuliers sur des sujets qui leur tenaient à cœur

Les élèves ont tout d'abord rédigé des questionnaires, validés par les journalistes (Louise, Efthymios, Adrien) puis ont cherché et contacté les personnes les plus à même de répondre. Ils ont ensuite procédé à des interviews enregistrées, en face à face ou téléphoniquement (en raison du contexte sanitaire). Ils ont enfin retranscrits à l'écrit l'ensemble des entretiens réalisés (gros, gros travail, bravo à eux !).

Portraits « chinois » photographiques

Après une initiation à la photographie de presse par Loïs, les élèves se sont mutuellement « tiré le portrait » puis a chacun photographié un objet qu'ils avaient sur eux et qui les représentaient.

Reportages « Formes et couleurs »

Après une présentation de photographies captant les formes et/ou les couleurs, chaque petit groupe d'élèves est parti dans le parc de la MFR en quête de... formes et de couleurs qu'ils ont fixé photographiquement.

Reportages photographiques sur les métiers

Dans la ville d'Étampes, et après préparation à la bibliothèque, les élèves sont partis en petits groupes mener des reportages photographiques chez les commerçants ou dans la rue. Il leur a fallu entrer en contact avec les personnes choisies et obtenir leur accord d'être photographié (bien joué !).

Reportages photographiques autour du thème « Au coin de la rue »

Après avoir vu les photos réalisées par Loïs à la Nouvelle-Orléans et l'avoir questionné à ce sujet, les élèves, toujours en petits groupes, sont partis faire des photographies dans Étampes.

Les élèves ont avec Chronos&Kairos vécu une belle expérience et réalisé (dans la bonne humeur) un très gros travail que vous découvrirez dans les pages suivantes.

*Paysagiste c'est :
« procurer du
bonheur aux gens »*

PAR DAHN ET DAURHIAN

Intéressés par le jardinage, l'horticulture et le paysagisme, nous avons choisi d'interroger un professionnel : Sébastien Bekaert est le gérant de l'entreprise d'entretien et d'aménagement paysager « Paysages de bruyères » située à Bruyères-le-Châtel (91).

Pourquoi avez-vous décidé de devenir paysagiste ?

Ça remonte à loin. J'ai toujours aimé les jardins, les plantes, les potagers et j'ai toujours aimé le côté création. C'est pour ça d'ailleurs qu'au début j'ai voulu faire architecte, mais je suis tombé amoureux des plantes et voilà...J'ai monté mon entreprise d'aménagement paysager. Maintenant c'est devenu une passion.

Quelles sont les études pour être gérant d'une entreprise ?

Il faut minimum avoir un bac pro voire un BTS.

Quels sont les avantages et inconvénients du métier de paysagiste ?

Les inconvénients c'est surtout les conditions climatiques. Travailler dehors quand il fait froid, qu'il pleut ou qu'il fait très chaud, c'est contraignant et fatigant. Mais quand vous arrivez dans un jardin, que vous repartez quelques jours plus tard, et que vous voyez ce que vous avez réalisé, ça devient vite très enrichissant. Surtout quand vous réalisez le bonheur qu'un jardin peut procurer à certaines personnes, c'est encore plus fort.

Quelle est votre motivation en tant que paysagiste ?

D'abord pour gagner ma vie. Mais c'est aussi de faire des chantiers intéressants. Les retours des clients c'est une motivation importante. Avoir le sentiment qu'on ne fait pas que pour nous, mais aussi pour les autres.

Est-ce que vous avez des règles à respecter en tant que paysagiste ?

Il y a beaucoup des choses à respecter. Il faut porter un casque, des lunettes, des protections antibruit, une paire de gants, un équipement anti-coupe, etc. Quand tu montes sur une échelle par exemple, tu ne dois être pas seul, toujours avec un collègue qui sécurise la manœuvre. Quand on traite les plantes, on doit porter des combinaisons, un masque, etc.

Est-ce que le métier de paysagiste en lui-même est difficile ?

Ça dépend du secteur. L'entretien est plus facile que les travaux. Ça dépend aussi de la taille de l'entreprise. Quand c'est grand, il y a plus d'outillage et ça facilite le travail. Dans une petite entreprise, il y a encore beaucoup de choses qui se font à la main. Quels sont les meilleurs moments de l'année pour planter des fleurs par exemple ? C'est pendant la période du repos végétatif, donc de fin octobre jusqu'à fin mars environ. Pour la taille cela dépend. A la fin de printemps on taillera tout ce qui a fleuri au printemps et en automne tout ce qui a fleuri en été.

Quels sont vos meilleurs souvenirs en tant que paysagiste ?

Certains chantiers. Je me souviens d'un chantier qui a duré un mois. A notre arrivée, le terrain était presque nu. On a aménagé des scènes différentes et on a même créé une rivière artificielle.



A LA REN-
CONTRE DES
COMMERCANTS
ET DE LEURS
METIERS DANS
LE CENTRE
D'ETAMPES.





« Avec le Covid, les personnes âgées se sont repliées sur elles-mêmes »

PAR VINCENT ET KEVIN

Élèves en bac Pro SAPAT (Service d'aide aux Personnes et aux Territoires) nous voulions savoir ce qui avait changé dans le métier d'aide à domicile. Nous avons donc contacté Isabelle Vignaud, 59 ans, auxiliaire de vie au sein de l'association Alenvi.

Quel est votre travail au quotidien ?

J'interviens au domicile des personnes âgées en perte d'autonomie et qui ont besoin d'aide pour les gestes de la vie quotidienne : faire les courses, faire à manger, se promener avec eux et faire des jeux pour stimuler leur mémoire.

Je vois par exemple une dame le matin pour une demi-heure pour l'aider à mettre ses bas de contention, lui faire un massage aux épaules parce qu'elle a mal et lui ouvrir les fenêtres. Ensuite une autre dame avec laquelle je reste deux heures. Je dois vérifier si elle a pris ses médicaments, qu'il y a tout ce qu'il faut dans le frigo, aller faire les courses, parler beaucoup, l'aider à se souvenir.

Ensuite je vois une dame qui est alitée pour lui préparer et lui donner à manger et

la réinstaller au lit. Après je vois une dame avec une maladie neurodégénérative. C'est surtout pour soulager son mari qui est très fatigué et se repose le temps que je m'occupe de la dame, nous jouons au scrabble. À la fin de ma journée, je revois la dame qui est alitée.

Pensez-vous bénéficier d'assez de temps pour vous occuper des personnes âgées ?

Parfois non, mais financièrement, c'est très compliqué, les aides à domicile pour les personnes âgées coûtent cher. Pour donner un exemple concret avec la dame qui est alitée, je passe trois heures par jour. Le reste du temps, la dame est seule. Mais financièrement, elle ne peut pas se permettre de payer plus.

C'est compliqué d'être aide à domicile ?

Oui c'est compliqué. Pas forcément avec les personnes qu'on accompagne, mais avec les familles, ceux qu'on appelle les aidants familiaux. Certains veulent par exemple qu'on force une personne à prendre sa douche alors qu'elle n'en a pas envie. Alors que nous savons qu'une simple toilette au lavabo suffirait. Ils ne comprennent pas que nous sommes des professionnelles et qu'on ne peut pas obliger quelqu'un à faire quelque chose. C'est compliqué aussi parce que de plus en plus, les aidants familiaux nous demandent de faire ce qu'on appelle des dépassements de tâches, des tâches que nous ne sommes pas censées faire, parce qu'ils n'ont pas envie de faire appel à des organismes spécialisés. Ils nous demandent de faire un pilulier par exemple à la place d'un·e infirmier·e...

L'autre aspect compliqué concerne la rémunération. Les associations font des contrats de 20h ou 24h, donc les auxiliaires de vie sont très mal payées. Et en milieu rural, les déplacements sont très longs, pour seulement un quart d'heure ou une demi-heure de soins. Tout cela rend le métier difficile. Le remboursement des kilomètres n'est pas pris en charge et souvent elles utilisent leurs propres véhicules. Quand le véhicule est en panne ce n'est pas pris en charge par les organismes, donc là il y a une revendication forte pour régler ces problèmes.

Est-ce qu'il y'a plus de femmes que d'hommes dans ce métier ?

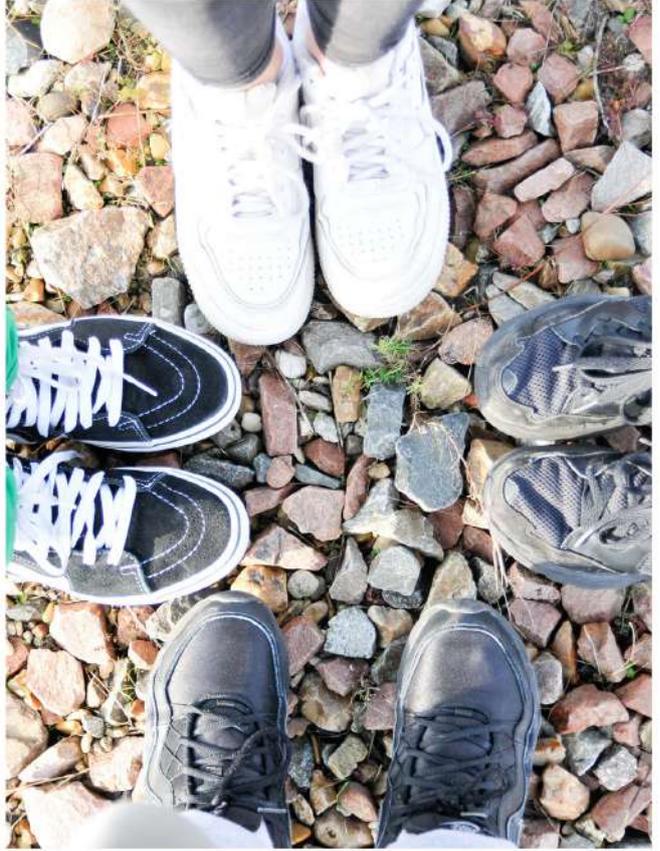
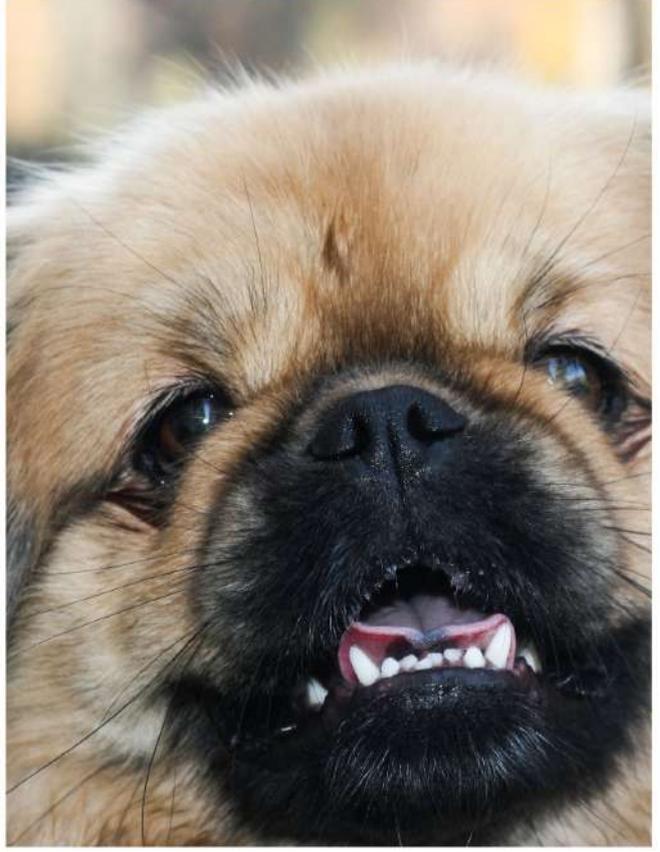
Alors oui, il y a 97 % de femmes et 3 % d'hommes. La majorité des femmes vivent seules avec leur enfant et ne gagnent pas bien leur vie puisque du point de vue du salaire il n'y a pas de reconnaissance du tout. Notre société est toujours traversée par « des vieilles traditions » du style : les femmes font le ménage, nettoient la maison, font la vaisselle, le ménage, ce qui explique pourquoi il y a plus de femmes que d'hommes dans ce métier.

La situation a-t-elle empirée pour les personnes âgées depuis la crise du Covid ?

Eh oui ! Pour certaines qui vivent seules, ça a été assez compliqué. Surtout pour ceux qui avaient déjà des troubles cognitifs, comme la maladie d'Alzheimer et qui n'arrivent plus à se repérer dans le temps ou dans l'espace, et qui ont l'habitude d'aller au restaurant ou au café du coin. Pendant la période Covid, les restaurants ont été fermés donc ils se sont repliés sur eux-mêmes. Ils sont rentrés dans un état de dépression important au point, pour certains, de refuser de nous voir.

Qu'est-ce qui vous plaît dans votre métier ?

J'aime l'autre. Donc j'aime les relations avec les personnes âgées, leurs histoires de vie. Ca me plaît de les écouter et de les aider.





J' A I M E . . . J' A I M E
P A S . . . E X E R C I C E
F A C I L E E N A P P A R E N C E
M A I S A V O U S D E D E V I N -
E R O U D' I M A G I N E R



Entraîneur de foot c'est « faire vivre aux gens des moments inoubliables ! »

PAR SAHIL ET SAMAYE

A 33 ans, Yakhouba Timera n'a jamais quitté les pelouses, aujourd'hui il entraîne bénévolement les seniors de Dourdan, ville dans laquelle il est aussi directeur de cabinet à la mairie.

Quand avez-vous commencé à entraîner une équipe ?

Je joue au foot depuis que j'ai 8 ou 10 ans. Il y a quelques années, alors que je jouais avec les Plus de 18 ans, il y avait un coach qui ne correspondait pas et qui a fait des choix surprenants. Il y avait un match où on gagnait 5-0 et il m'a fait rentrer 30 secondes avant la fin du match. Je n'étais pas content. Il m'a alors dit que je n'avais qu'à devenir coach pour comprendre le métier. Il y avait de la place pour enseigner alors j'ai mordu dedans jusqu'à aujourd'hui.

Qu'est-ce qui vous plaît dans ce métier ?

Pour moi, ce n'est pas un métier, c'est quelque chose que je fais bénévolement. J'ai déjà un métier à côté. Ça me passionne de transmettre, de diriger et gérer une équipe. Pour moi, devenir entraîneur c'est la suite logique de mes « passions ». Bien sûr, mais ce n'est pas quelque chose de facile. C'est intéressant de diriger une équipe, de gagner des matchs, de mettre en place des stratégies et de se confronter à la gestion d'un groupe. On doit accepter les hauts et les bas. Quelquefois, quand on gagne, on ressent de belles émotions, mais en ce moment par exemple pour moi, les résultats ne sont pas satisfaisants. C'est comme ça, c'est le risque, c'est le jeu et je l'accepte.

Est-ce que vous êtes payé ?

Je ne suis pas payé. Je n'ai pas de salaire ou de contrat de travail. J'ai des défraiements. Ça veut dire que vous êtes défrayé au prorata du niveau que vous enseignez, mais c'est juste assez pour payer l'essence que vous consommez pour venir au stade. C'est dérisoire, environ 350 euros. Mais sachez que pour moi ce n'est qu'un détail : payé ou pas j'aurais quand même fait cela.

Et vous entraînez quelle catégorie ?

J'entraîne les seniors de Dourdan et j'ai fait un peu toutes les catégories, j'ai pris les moins de 13, 14 et 17 ans, et maintenant les seniors.

Quelles sont les différences pour un entraîneur entre les jeunes et les seniors ?

Quand vous entraînez les enfants, vous êtes dans l'obligation de transmettre des valeurs de foot. Pour les seniors c'est plus une gestion d'hommes. Parce que vous êtes leur coach et en même temps, souvent leur confident. Vous devrez connaître leur vie en dehors du stade, leur travail, leurs difficultés, leur famille... Parfois, on ne parle même pas de football.

Est-ce que vous avez créé des liens particuliers avec certains ?

Bien sûr. Si on n'est pas proches de nos joueurs, on doit arrêter ce métier. Parfois je porte l'étiquette du grand frère et pas celle d'entraîneur. Comme je disais, on répare des situations et on cherche à savoir comment on peut aider.

Quel est le rêve de tout entraîneur amateur ?

Gagner des trophées, gagner des titres, créer des exploits. Il y a 2 ans nous avons réussi à être en finale de la coupe d'Essonne. Personne ne peut oublier. C'est ça ! Faire vivre aux gens des moments inoubliables.

Quelle est la place du foot amateur par rapport au pro ?

Il y a un déclin du foot amateur. Je suis inquiet sur l'avenir du football. Il y a très peu des gamins qui deviendront professionnels. La question qu'il faut se poser c'est : que fait-on des autres ? Comment les aider à suivre leur passion ? Il faut peut-être ouvrir la voie pour des métiers annexes afin qu'ils puissent vivre leur passion. Aujourd'hui la perspective pour eux c'est : ne rien faire ou l'usine.

A quoi rêviez-vous gamin ?

Comme tout gamin j'ai rêvé d'être footballeur, mais très vite j'ai compris que je n'étais pas un super joueur. J'ai trouvé avec le métier d'entraîneur la solution pour rester au plus près de ma passion.

*« Chaque moto
correspond à
une personne,
comme des âmes
sœurs »*

PAR ROSE ET MARINA

Nous avons cherché à nous renseigner sur les risques et les bienfaits de la moto. Pour cela, nous avons interrogé le directeur de l'Association de l'Aquatique club moto, Dimitri Laventrieff.

.Pouvez-vous présenter l'Aquatique club moto ?

L'Aquatique club moto est un club créé en 2010. Des gens partent et reviennent au club, mais au total près de 350 personnes sont passées. Aujourd'hui, nous sommes 70 motards. Nous sommes un club francilien, ce qui veut dire que nous sommes basés à Montlhéry (91), mais on rayonne sur toute l'Ile-de-France. Nos activités principales sont : le tourisme, les balades et les découvertes. Prendre de petites routes, rouler tranquille, se faire plaisir, vivre des moments de liberté, avoir la sensation de respirer l'air pur de la nature. Découvrir les paysages de France ou à l'étranger, en respectant les règles de sécurité, bien évidemment.

Combien existe-t-il de permis moto ?

Il y a deux types de permis moto. Le permis pour les débutants et après le permis toutes cylindrées. Pour les 125cc, on peut passer le permis à partir de 16 ans et pour le reste à partir de 18 ans. Au début, on est limité par la puissance, mais au bout de deux ans, on a le droit de conduire n'importe quelle moto. Je trouve que la moto est trop défavorisée par rapport à la facilité d'accès au permis voiture. N'importe qui peut conduire une Golf Gt de 350 chevaux, tant qu'il a le permis. Je ne suis pas d'accord avec ça.

Quels sont les équipements d'un motard ?

En moto on s'équipe correctement : casque homologué, des bottes, des gants, un pantalon, un blouson, un airbag, etc. Mais en cas de collision avec une voiture, ce n'est pas certain que tout cet équipement nous sauve.

Existe-t-il différents types de carburants pour les motos ?

Les motos utilisent toutes le même carburant, contrairement aux voitures. L'essence, et bientôt de l'éthanol qui est moins polluant et plus écologique.

Quelles sont les différentes utilités de la moto ?

Chaque moto correspond à une personne, comme des âmes sœurs. Une Harley n'est pas très rapide et surtout elle est dangereuse dans les virages et elle coûte très cher. C'est pour la beauté qu'on achète une telle moto ; une sportive japonaise coûte moitié prix et offre plus de sécurité sur la route avec tous les systèmes d'aide et en plus elle est beaucoup plus rapide. D'abord, c'est le style de conduite que vous voulez avoir et après vous pouvez choisir votre marque de moto.

Comment m'assurer que la moto d'occasion que je vais acheter est en règle ?

Très bonne idée d'avoir une moto d'occasion pour la première moto ! Ce qui permet de se faire la main avant de choisir sa « moto plaisir » en neuf. Le plus simple c'est d'aller avec un ami ou à plusieurs. Pour acheter une moto d'occasion en règle, il faut demander au vendeur le carnet d'entretien, les dernières factures des achats de matériel, vérifier les pneus. Sinon, aller dans un garage où ils vendent des motos d'occasion garanties trois mois. C'est un peu plus cher, mais c'est plus simple.



01



02



03



04

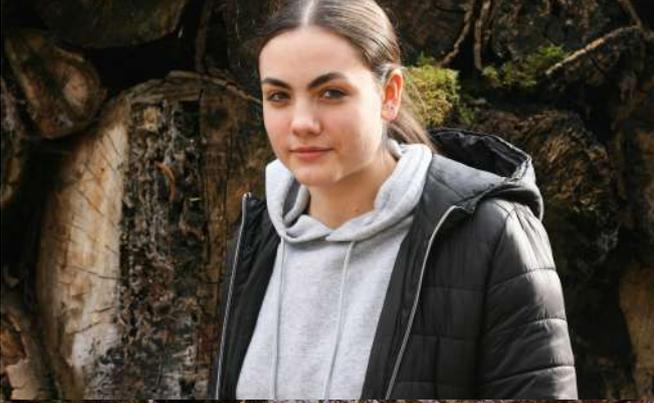


05

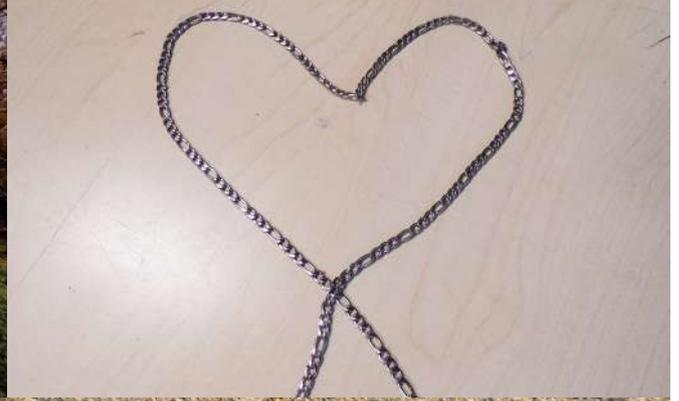
06



07



08



09



01 : EMMA
 02 : ANDRÉA
 03 : LUCIE
 04 : OANELIG
 05 : LILIA

06 : VINCENT
 07 : MARINA
 08 : NICOLAS
 09 : BENJAMIN

« *Les adultes doivent aider les jeunes victimes de harcèlement* »

PAR ANDRÉA ET EMMA

Le harcèlement scolaire touche de trop nombreux·ses jeunes. V., une jeune fille de 14 ans, aujourd'hui en 4ème, témoigne de ce qu'elle a subi.

Tu as vécu le harcèlement à plusieurs reprises, peux-tu nous raconter ?

Ça a commencé en CE2 avec un groupe de garçons qui aimaient bien embêter les filles fragiles comme moi. Ils savaient que j'étais faible et que je pleurais assez souvent. Comme cela me faisait du mal, ils ont continué et ça s'est arrêté à la fin de l'année avec les grandes vacances. Après ils n'ont plus continué parce que j'ai redoublé mon CM1.

Et l'année dernière, en 5ème, ça a été plus grave qu'en CE2. Je me suis mutilée, à chaque fois qu'on m'embêtait je disais que je voulais mourir et me suicider. Et c'était le fait d'une fille toute seule, qui était plus faible que moi, mais qui a quand même réussi à me harceler.

Que faisaient tes harceleurs et harceleuses ?

En CE2, ils m'embêtaient, me disaient « t'es trop faible... », je ne pouvais rien faire. Je me souviens plus trop en CE2, mais je savais que c'était du harcèlement. Mais l'année dernière en 5ème, elle lançait des rumeurs à mes amies, j'en ai eu de moins en moins, ça a donc marché. Elle était extrêmement jalouse et elle me disait que je ne devrais pas avoir d'amies, que je devais mourir et, comme à chaque fois, je pleurais parce que c'était mon point faible.

Elle déplaçait mon sac à l'autre bout de la cour de récréation presque tous les jours alors que j'avais cours, j'étais donc obligée de courir pour le récupérer afin de ne pas être en retard. J'en ai parlé à une professeure, qui n'a rien pu faire, la CPE non plus, puis j'en ai parlé à un surveillant. Lui a parlé, mais rien n'a changé. Résultat : elle m'a harcelée toute l'année.

En as-tu parlé à tes parents ?

Non, pourtant je me mutilais. En fait, ma mère connaissait bien cette personne, puisqu'on se côtoyait depuis la maternelle. Elle me disait de ne pas la fréquenter parce que c'était une mauvaise personne. J'ai attendu la fin de l'année scolaire pour lui en parler, parce que j'étais à bout, j'étais vraiment proche du suicide, je garde des grosses cicatrices sur les bras à cause de ça. L'infirmière du collège qui a constaté que je m'étais mutilée a appelé ma mère, mais c'était à la fin de l'année. Ma mère a été choquée, triste de me voir dans cet état-là.

Est-ce que le harcèlement continuait sur les réseaux sociaux ?

Oui, elle a continué sur les réseaux, mais je l'ai bloquée pour éviter que ce soit encore plus grave. Et puis j'ai changé de collège et là elle ne fait plus rien. Elle fait sa gentille quand elle me voit parce qu'elle sait aussi que je ne me laisserais plus faire.

Qu'est-ce qui a changé ? Pourquoi tu ne te laisses plus faire ?

Je pense que c'est dû au changement d'établissement. J'ai connu d'autres amies, parce que celles d'avant étaient témoins de harcèlement et ne faisaient rien.

Qu'est-ce qu'on ressent quand ça nous arrive ?

Ça nous fait du mal, beaucoup. Et si ça venait à toucher quelqu'un de mon entourage, j'en parlerais avec quelqu'un, j'essaierais de l'aider.

Que faut-il faire pour éviter que d'autres jeunes ne se fassent harceler ?

Déjà, s'éloigner de la personne qui nous harcèle, surtout l'ignorer. Et que les adultes aident la personne harcelée, qu'il y ait une discussion, qu'ils soient plus sévères avec les harceleurs.

Comment en es-tu sortie ?

Je m'en suis sortie grâce à ma mère, parce que je suis partie du collège. Si j'étais restée, je ne sais pas si je serais encore en vie ou pas. Je pense que j'aurais continué à me mutiler. Comme les adultes ne disaient rien, je pense qu'elle aurait continué à me harceler. Dans mon nouveau collège, j'ai maintenant l'impression d'être plus chouchoutée que dans l'ancien.

Quand tu entends tous ces cas de jeunes qui se font harceler, principalement des jeunes filles, tu en penses quoi ?

Les personnes qui harcèlent sont vraiment moches. Ça me fait de la peine, c'est triste.

*« On a mis trois
jours à traverser
la mer, mais je
n'avais pas le
choix »*

PAR BENJAMIN ET NICOLAS

Comme de nombreux jeunes mineurs non accompagnés, Samir, originaire du Maroc, a tout laissé pour venir en France. Il raconte les dangers de la traversée en Méditerranée et les difficultés à l'arrivée.

Pourquoi as-tu quitté ton pays ?

J'ai quitté le Maroc parce que quand tu vis là-bas, tu ne vas pas à l'école, tu n'as pas de travail, tu n'as pas d'argent pour t'acheter à manger et tout.... c'est compliqué. Alors la solution, c'est de venir en France parce qu'ici c'est la liberté et il y a une protection de l'enfance.

Comment s'est déroulée la traversée ?

Je suis parti de Nador, à côté de Melilla, sur un petit bateau à moteur. On a mis trois jours pour traverser la mer, direction Malaga. Le voyage n'était pas facile. Quand tu veux arriver ici, tu n'as pas trop de solutions, soit tu arrives en Espagne, soit en Italie. C'est la mer qui te guide, on s'en fout où on arrive, l'important c'est d'arriver, de traverser. La plupart arrive en Espagne. Pour un trajet, tu donnes au passeur entre 1500 et 2000 euros, mais c'est illégal, tu vois.

Et une fois que tu es arrivé, que s'est-il passé ?

Quand on arrive ici, on n'a rien à faire. On a pas de travail, rien à manger, aucun lieu où dormir. Tu ne connais pas les lois françaises, tu es nouveau, tu ne comprends rien. La plupart d'entre nous restait dans la rue pendant quelque temps. C'est ce que j'ai fait. Et puis finalement je suis parti au commissariat, comme beaucoup. Ils m'ont amené dans un hôtel. J'ai été pris en charge par l'ASE [l'Aide sociale à l'enfance]. Ensuite c'est le juge qui décide si tu es reconnu comme mineur et si tu peux rester ou pas en France.

A partir de là, est-ce que tu as pu aller à l'école, ou trouver un travail ?

Non, déjà pour il faut être mineur et tu dois aller à l'école, à 16 ans, tu n'es plus obligé d'y aller. Et pour travailler, une des solutions si tu as 16 ans, c'est le contrat d'apprentissage.

Qu'est ce qui a été le plus difficile pour toi ?

Je ne sais pas, j'ai passé plein de moments difficiles, donc je sais pas trop... Mais aujourd'hui je suis bien. Si c'était à refaire, je partirais à nouveau.

Quel est ton rêve maintenant ?

Être comme le champion d'art martial Conor McGregor ou le footballeur Cristiano Ronaldo.



01



02



03



04



05

06



07



08



09



01 : DAURHIAN
 02 : DALHYA
 03 : ROSE
 04 : MARIAM
 05 : SAHIL

06 : SAMAYE
 07 : ESTHER
 08 : KEVIN
 09 : LUCIA

*« Avorter est
une décision
difficile à
prendre »*

PAR WYLL, LILIA, OANELLIG ET
ESTHER

Marie a 55 ans, elle témoigne de son expérience de l'avortement.

A quel âge avez-vous avorté et pour quelle raison ?

J'ai avorté à 25 ans à la suite d'une séparation, nous avons pris la décision de ne pas garder l'enfant pour ne pas qu'il grandisse avec des parents séparés.

Comment vous sentiez-vous avant votre avortement ?

Cela a été difficile moralement, avant de pouvoir avorter il faut se rendre plusieurs fois au planning familial où une psychologue essaye de s'assurer de votre décision. On se sent coupable et j'imagine que pour une très jeune fille cela doit être très difficile de maintenir sa décision, car on essaye de nous faire douter.

Pouvez-vous expliquer comment s'est déroulé votre avortement ?

Il faut prendre une pilule abortive la veille de l'arrivée à l'hôpital. Une fois arrivée on m'a installée dans une chambre, quelques heures plus tard l'embryon de quelques millimètres sort par les voies naturelles comme lors d'un accouchement.

Quelle a été la réaction de votre famille ?

J'ai expliqué le problème et ils ont accepté. Il n'y a pas eu de problème, ils l'ont bien pris.

L'avortement était-il douloureux ?

Oui, parce que ce mode d'avortement provoque des contractions comme lors des accouchements et puis c'est aussi très douloureux mentalement.

Avez-vous payé pour avorter ?

Non pas du tout. C'est pris en charge par le planning familial.

Après l'avortement que ressentiez-vous ? Avez-vous regretté ?

Non je n'ai pas regretté, car c'était la meilleure solution à prendre. Mais on ne peut pas se sentir bien, c'est une décision difficile à prendre, cela ne se fait pas sans douleurs physiques et mentales, car c'est une décision lourde à prendre.

Au regard de votre expérience, que pensez-vous du droit à l'avortement ?

J'aurais eu la même opinion même si je n'avais pas été contrainte d'avorter. C'est un droit important, gagné de haute lutte. Avant les femmes avortaient dans la clandestinité, avec des risques de condamnation et surtout des risques pour leur santé. Sans les moyens de contraception, les familles se retrouvaient avec beaucoup d'enfants.

« 90 % des victimes de viols connaissent leurs agresseurs »

PAR ROSE ET MARINA

Le sujet du viol concerne beaucoup de jeunes filles. C'est pourquoi nous avons choisi d'interviewer Léa Arguel, Coordinatrice de l'URSF d'Ile-de-France qui rassemble 14 associations adhérentes à la Fédération nationale Solidarité Femme. Ces associations sont spécialisées dans l'accompagnement et l'hébergement des femmes victimes de violences conjugales et de leurs enfants.

Qui sont les femmes qui font appel à vous ?

Dans notre réseau et sur le 3919, ce que l'on remarque, c'est qu'il y a toutes formes de victimes de violences sexuelles. Majoritairement se sont des victimes de violences conjugales, mais toutes les formes de violences sont de plus en plus prises en compte. Au niveau des violences sexuelles, ce que l'on remarque c'est qu'il n'y a pas de profil type. Les femmes sont concernées de manières très transversales par les violences, qu'elles soient jeunes, plus âgées, mariées, avec leur premier copain toutes peuvent vivre des violences. Si on se focalise sur les violences sexuelles, il n'y a pas d'âge, pas plus de classes sociales, d'origines réelles ou supposées. Cela concerne toutes les femmes.

Comment faire pour prouver son viol ?

Il reste très difficile pour les victimes de prouver leur viol. On arrive à prouver des blessures physiques. Il faut déjà être dans une démarche où l'on porte plainte contre l'auteur du viol. On est ensuite orientée vers les unités médico-judiciaires qui vont faire un examen de la victime suite aux faits de violence.

Si cela se produit en dessous des 72 heures on est sur la notion de flagrant délit, on va donc évaluer directement l'état de la victime après l'agression. Sinon on va avoir rendez-vous pour des examens physiques et psychologiques. C'est très important qu'il y ait un examen psychologique, parce qu'un viol ne va pas forcément laisser de traces physiques.

Déjà les traces de violences physiques disparaissent au bout d'un moment, c'est pourquoi nous conseillons toujours aux victimes de prendre en photo les blessures, les traces de coups s'il y en a. Pour le viol, on va surtout se concentrer sur l'état psychologique et on va enrichir les preuves par le témoignage. Et il faut penser à garder des preuves physiques s'il y en a aussi, par exemple si un préservatif a été utilisé. En fait la problématique de la preuve, elle va être sur la notion de consentement. Prouver qu'il y a eu un acte sexuel est déjà quelque chose. Le souci que nous allons avoir est autour de la notion de consentement, qui n'est pas forcément clair vis à vis de la justice.

Est-ce que les agresseurs sont punis en général ?

Théoriquement la loi considère que le viol est un crime, comme les homicides, donc il est jugé aux assises. Dans la pratique, 80 % des viols sont requalifiés en correctionnel, c'est-à-dire qu'ils sont qualifiés de délits et non pas de crimes, ce qui fait baisser la peine,

puisque un crime tel que le viol est passible de 15 ans d'emprisonnement alors que s'il est qualifié de délit il est passible de 5 ans.

Le viol est souvent requalifié en délit parce qu'il a peu de chances de voir aboutir la plainte, donc souvent il est conseillé aux victimes d'accepter la correctionnalisation de la plainte. C'est pour cela qu'il y a, par rapport aux nombres de dépôts de plaintes de victimes, très peu de viols jugés en tant que tel. Et ce que l'on observe souvent c'est un cumul de violences : violences conjugales, torture et barbarie qui font partie d'un tout.

A cela s'ajoute le fait que très peu de victimes portent plainte, c'est compliqué pour les victimes de se considérer comme victimes dans un premier temps, puisque 90 % des victimes connaissent leur(s) agresseur(s). On a une représentation très fautive du viol dans la société, où on imagine que l'auteur serait caché dans la nuit sombre, en extérieur. Alors que dans 90 % des cas, il s'agit d'une personne issue de la sphère proche : familiale, conjugale, amicale.

QUE FAIRE SI VOUS ÊTES VICTIMES ?

NE PAS RESTER SEULES FACE À CELA ET UTILISER UN DES 3 DISPOSITIFS SUIVANTS :

- *LE TCHAT DE COMMENTONSAIME.FR, QUI S'ADRESSE À UN PUBLIC JEUNE ET QUESTIONNE LES RELATIONS ENTRE EUX)*
- *LE NUMÉRO VIOLS FEMMES INFORMATIONS 0 800 05 95 95 (PLATEFORME D'ÉCOUTE SPÉCIALISÉE)*
- *LE NUMÉRO 39 19, UNE LIGNE D'ÉCOUTE QUI S'ADRESSE À TOUTES LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES*

Quel est le profil des agresseurs ?

Les agresseurs sont aussi variés que les victimes. Pas d'origines réelles ou supposées, pas de classes sociales... Ce que l'on voit au niveau des violences conjugales, c'est que 90 % des victimes sont des femmes et 98 % des agresseurs sont des hommes. Ce que l'on voit aussi c'est que 10 % des victimes sont des hommes, cela veut dire que des hommes agressent d'autres hommes. Il est intéressant d'interroger le cas des relations homosexuelles dans le cadre des violences conjugales. Il y a une notion de domination masculine, d'un genre sur l'autre. Les questions de violences sexuelles ne peuvent pas être déconnectées de ce rapport de domination.

Quels sont les conséquences principales sur les victimes de violences sexuelles ?

Les conséquences des violences sexuelles sur les victimes sont nombreuses : traumatiques - puisque bien souvent on rentre dans un état de dissociation pour protéger le corps qui se retrouve dans un état de stress intense, le cerveau va se déconnecter - ; développement plus important de troubles psy : dépression, addictions, état d'anxiété qui vont impacter la reconstruction, la vie sexuelle... Mais de manière générale cela va affecter toutes les sphères de la vie de la personne de manière plus ou moins directe. Il y a aussi des impacts physiques en fonction.

Est-ce que toutes les femmes passent par les mêmes étapes ?

Toutes les femmes ne passent pas par les mêmes étapes. Ces violences sont vécues comme honteuses, très difficile à vivre. Certaines ne l'accepteront pas et seront dans une forme de déni pour survivre au viol. Cela va appartenir à chacune des victimes de passer les étapes de la reconstruction, de s'emparer des outils à disposition et de se reconstruire. Certaines vont chercher de l'aide auprès de psychologues, d'associations, d'autres se retournent vers la justice, il y a des temporalités et des soutiens différents pour chacune des victimes.

Aussi, ce qui est important c'est l'aide qui est à disposition des victimes, c'est la notion d'accès au droit et à l'aide sociale. On ne sera pas prise en charge de la même manière en Île-de-France que dans un village de 500 habitants. Toutes les victimes n'ont pas accès aux mêmes droits pour être prises en charge.

Est-ce que l'on peut se remettre d'un viol ?

Moi j'ai tendance à dire oui, on arrive à se remettre d'un viol, c'est possible. Mais ce n'est pas sans embûches. Cela demande beaucoup d'énergie, de temps, de capacité de résilience. En fait toutes les femmes que l'on accompagne sont des personnes qui vivent à côté, qui travaillent... Cela dépend aussi de l'entourage, des ressources pour se reconstruire.

Savez-vous combien de femmes sont victimes de viol chaque année ?

Le chiffre c'est 94000 femmes victimes de viols par an en France, ça veut dire une toutes les 5 minutes. 94000, de mon point de vue est un chiffre qui est complètement sous-évalué, parce qu'en fait il se base sur du déclaratif en fonction des plaintes. C'est un chiffre qui n'intègre que les femmes qui en parlent.

Alors que pour nous, toute absence de « oui » est un « non », à cela s'ajoute l'importance de la pression, du chantage affectif, la notion d'emprise dans laquelle peuvent se retrouver les victimes. Ce qui fait que la victime ne va pas oser dire « non » et l'agresseur va en profiter. C'est pourquoi beaucoup de femmes ont dû mal à identifier qu'elles sont victimes de violences sexuelles et ont du mal à aller reporter qu'elles sont dans cette situation. C'est pourquoi le 94000 est nettement sous-évalué.

01



02



03

01 : WYLL
02 : DAHN
03 : OCÉANE



*En arrivant au
pays, on me l'a
présenté en me
disant « Voilà, ça
va être ton mari »*

PAR MARIAM ET DALHYA

M. a 33 ans, elle est infirmière et vit en région Nouvelle-Aquitaine depuis 6 ans. L'année de ses 18 ans, alors qu'elle pense partir en vacances au bled, elle est mariée de force par ses parents à un homme qu'elle ne connaît pas.

Comment vous êtes-vous retrouvée mariée de force ?

Tout a commencé en 2007, alors que j'avais 18 ans. Mes parents m'avaient dit que l'on irait passer l'été au bled, au Mali. Juste avant que l'on parte, les cousines, les tantes sont venues me dire au revoir, comme à chaque fois que quelqu'un part au pays. Sauf que cette fois-ci mes parents avaient organisé une fête. Sur le coup, je n'ai pas percuté, mais mes cousines me disaient « Tu vas aller épouser cet homme ». Je répondais « Bah, non, je vais pas épouser quelqu'un que je ne connais pas, je pars juste en vacances ». Je ne sais pas si j'étais dans le déni ou pas, mais en tout cas, pour moi, il était hors de question que j'épouse cet homme.

C'était l'année juste avant le Bac. C'était la première fois, adulte, que j'allais au pays. J'y avais été quand j'étais enfant, de mes 3 à 6 ans, mais je n'en gardais aucun souvenir. En arrivant au pays, avec mes parents, on me l'a présenté en me disant « Voilà ça va être ton mari ». J'ai dit non de suite, en disant que ça n'allait pas être possible. Je ne peux pas épouser un homme que je ne connais pas, que je n'aime pas. Pour moi ça allait s'arrêter là. Mais pas du tout en fait. Pour eux c'était acté, je devais épouser cet homme car j'avais été promise à lui depuis ma naissance. Je n'avais aucun mot à dire dans cette histoire.

D'abord ils ont voulu que l'on passe à la mairie de Bamako. Je disais encore « Non », mais je me suis rendue compte que mes parents avaient gardé tous mes papiers, que je n'avais pas le choix et que je devais l'épouser. Mais je me disais, on va faire ça à la mairie et puis après on rentre en France. Sauf que nous sommes allés au village et que le mariage s'est déroulé là-bas. Au village, c'était encore pire, je ne connaissais personne et puis, clairement, à part les vaches et la brousse, il n'y avait rien autour. Difficile de s'échapper. Une fois le mariage traditionnel fini, nous sommes revenus à Bamako, pour partir en France.

Une fois rentrée, j'ai demandé à mes parents d'annuler le mariage, mais c'était hors de question pour eux. J'ai donc fait ma rentrée en Terminale, en septembre 2007. J'ai eu mon Bac en 2008 et j'ai également obtenu mon concours d'entrée à l'école d'infirmière. Hélas mes parents m'ont clairement fait du chantage en me disant que si je n'allais pas en vacances au bled, je ne pourrais pas entrer à l'école d'infirmière. Je vivais sous l'emprise de mes parents. J'ai dû céder au chantage parce que l'école

d'infirmière était à Paris et que nous vivions à la campagne avec mes parents. Il fallait payer les études, le logement... Je suis donc partie au bled, cela ne m'enchantait pas du tout, mais j'avais encore l'impression de ne pas avoir le choix. J'y ai passé un mois, puis je suis revenue en France et j'ai pu faire ma rentrée à l'école d'infirmière.

Comment avez-vous finalement réussi à vous opposer à vos parents ?

Lorsqu'ils m'ont demandé d'aller au bled l'année suivante, cette fois-ci je leur ai tenu tête. C'est en côtoyant des copines de l'école d'infirmière qui venaient d'un peu partout que ça m'a ouvert les yeux. Ce n'était pas forcément parce que mes parents m'imposaient quelque chose que je devais suivre ce chemin. A l'été 2009, j'ai refusé d'y aller, en leur disant que j'avais trouvé un travail pour l'été et qu'en plus j'étais en stage, donc impossible. Ils m'ont laissée tranquille, pour cette année-là.

L'année suivante, ils ont voulu refaire la même chose. Cette fois-ci encore, je leur ai dit que je n'irai pas. Je me souviens, c'était lors de ma dernière semaine de stage, à la prison de Fresnes, en tant qu'étudiante infirmière. La situation a failli en venir aux mains avec mon père, c'était un mercredi soir. Je pensais partir, juste avant la fin de mon stage, le vendredi soir. Mais la dispute avec mon père a précipité les choses. Toute la nuit j'ai rassemblé mes affaires, j'ai attendu que ma mère parte au travail le matin. J'ai descendu mes affaires, je les ai mises dans la voiture et je suis partie. Je ne suis plus revenue chez eux avant un moment.

Avant le mariage est-ce que vous aviez un petit copain ?

Oui, j'avais un amoureux. Je lui ai parlé de ce que j'avais entendu avant de partir en 2007, en pensant qu'il ne s'agissait que de rumeurs dans la famille et que cela n'arriverait pas. Au moment où j'ai su que j'allais partir en vacances, on s'est dit qu'on verrait comment cela se passerait quand je reviendrais. Si on continuait ou non. A mon retour je lui ai dit que je ne me voyais clairement pas être dans l'adultère, la religion était importante pour moi, même si je n'aimais pas l'homme auquel j'étais mariée. Mon copain de l'époque a très bien compris.

Quelle a été la réaction de vos proches quand vous êtes partie au pays avec vos parents ?

Mes cousines ne comprenaient pas, enfin elles avaient compris ce qu'il se tramait parce que leurs parents leur avaient dit que j'allais me marier, que c'était l'honneur de la famille, etc. Mais elles connaissaient mon caractère et elles savaient très bien que je n'aurais jamais accepté de me marier avec un homme que je ne connaissais pas, en plus au bled. Elles prenaient cela à la rigolade avec moi. Le reste de la famille, les tantes... pour elles, c'était la grande fierté, je faisais honneur à mes parents, sauf que moi je leur disais, « vous divaguez complètement, je ne l'épouserai pas ».

Quelle est votre relation avec votre mari aujourd'hui ?

Ce n'est plus mon mari. Quand je suis partie de la maison, mes parents sont passés par toutes les phases : la colère, des propos pas très sympas, ensuite le déni, je n'existais plus pour eux, après j'ai été la cause de toutes leurs souffrances, de tous leurs malheurs... Pendant plusieurs mois, je n'étais plus en contact avec eux. Puis j'ai décidé de revenir vers eux, mais j'avais construit mon autonomie et dans ma tête je me disais « je ne serai plus jamais sous leur emprise ».

En 2013, j'ai pris deux billets d'avion pour le Mali, un pour moi et un pour ma mère. Je l'ai emmenée au pays, mon père y était déjà. J'avais clairement une idée en tête : une fois là-bas, j'ai demandé à ce que tous les hommes de la famille se réunissent avec mon pseudo mari. Je voulais qu'ils se réunissent pour casser ce mariage. Parce qu'il me bloquait, si, devant Dieu, je trouvais l'homme que j'aurais choisi. Ça a été fait. Maintenant, je ne suis plus en contact avec cet homme et je ne souhaite pas l'être.



**LIBEREZ LES OBJEC-
TIFS !**



*« Un jour mon
père m'a dit
que j'allais me
marier »*

PAR MARIAM ET DALHYA

N. a 29 ans, elle est d'origine sénégalaise. Elle aussi a été mariée de force à un homme qu'elle ne connaissait pas.

Comment vous êtes-vous retrouvée mariée de force ?

Je suis arrivée en France avec ma famille il y a 24 ans. J'avais 4 ans lorsque mes parents se sont installés en banlieue parisienne, donc je n'ai pas beaucoup de souvenirs du pays. Je suis l'aînée d'une famille de cinq enfants. Ma famille est très traditionnelle, pendant toute ma jeunesse mon père nous avait prévenus que ça allait être « comme ça ». Puis en grandissant, je voyais qu'avec mes copines, nous n'avions pas les mêmes habitudes, les mêmes modes de vie. Et un jour mon père m'a dit que j'allais me marier...

Quel âge aviez-vous ?

Je venais de passer mon bac, j'avais 19 ans. J'allais continuer mes études, comme mes copines, mais ma vie a changé. Pourtant, c'est comme si c'était quelque chose de normal au fond de moi, mon père me l'avait toujours dit « ce sera comme ça », mais j'ai rien osé lui dire.

Comment cet homme a été choisi ?

Je ne le connaissais pas, c'était le fils d'un copain de mon père. Il était d'une bonne famille et mes parents, surtout mon père, considéraient que c'était le bon mari.

Aviez-vous un copain avant le mariage forcé ?

Il y avait des garçons qui me plaisaient, mais je n'avais pas de petit copain, ma famille n'aurait jamais accepté. Nous avons reçu une éducation très sévère. Jamais on ne se serait autorisé cela. Il ne voulait même pas que l'on parle à des garçons mes sœurs et moi.

Qu'avez-vous ressenti lorsqu'on vous l'a annoncé ?

Sur le moment je n'avais pas une idée très claire de ce qu'il se passait et en même temps j'étais tiraillée par mon envie de liberté. Je voulais avoir la même vie que mes copines, finir mes études et en même temps, c'était comme si quelqu'un m'empêchait de faire autrement. Je n'avais pas le choix.

Quelle a été la réaction de vos proches ?

Sur le moment j'avais peur d'en discuter avec mes amies, peur que mon père le découvre. Je pense que mes copines n'avaient rien compris, c'est comme s'il y avait deux mondes : mes amies et ma famille. Et quand j'ai dit à mes amies que j'avais été mariée, elles n'ont pas compris et ça a coupé les ponts avec elles. Je me suis retrouvée projetée dans un monde d'adultes, comme si j'étais préparée à cela.

Quelle est votre relation avec cet homme maintenant ?

Il a compris que je n'étais pas heureuse dans ces conditions. Lui non plus d'ailleurs. S'il avait eu le choix, il aurait choisi une autre femme. C'est pour cela qu'il m'a laissée et a demandé le divorce. On se voit peu aujourd'hui.



**MERCI POUR LE
PARTAGE !**

Merci à Adrien, Loïs, Louise et Eftymios pour avoir partagé leur expérience et leur savoir-faire et « chapeau bas » aux élèves pour le travail réalisé :

*Seconde NJPF : Rose Drappier, Daurhian Jacquet, Dahn Lafon-Guerreiro da Torre et Benjamin Zawadzki.
Seconde SAPAT : Wyll-Larison Ango , Emma Barbier, Marina Biran, Lilia Blanchard, Nicolas Bolteau, Kevin Cleophas, Andréa Do Nascimento Fernandes, Lúcia Gatto, Oanellig Hamon, Esther Kabinda, Océane Lambert, Dalhya Margueron, Sahil Muhammad, Vincent Perdriau, Mariam Sarr, Lucie Strupiechonski, Samaye Vang*

*Merci à la médiathèque d'Étampes de nous avoir ouvert les portes de leur locaux pour cet atelier.
Et merci au personnel de la MFR pour leur mobilisation tout au long de la semaine.*